

Q. Eh bien, en se basant sur les renseignements qui sont donnés de temps en temps?—R. Oh, je le crois.

Q. Y aurait-il eu une différence si vous aviez construit le chemin pour la Compagnie du Pacifique, du Grand-Tronc ou du Canadian-Northern, ou pour toute autre compagnie?—R. Je ne le crois pas.

Q. Vous avez simplement suivi ce qui se fait habituellement parmi les ingénieurs de chemins de fer, qui se basent sur les renseignements donnés, et les corrigent de temps en temps?—R. Oui.

Q. Eh bien, dans ces estimations qui ont été préparées par vous, vous rappelez-vous qu'il y a eu certaines omissions qu'il a fallu réparer plus tard?—R. Quand vous dites préparées par vous, vous voulez parler des estimations que je dis avoir préparées?

Q. Oui.—R. Il peut y en avoir eu, je ne me rappelle pas cela.

Q. Prenez la section "B", par exemple, dont nous nous occupons maintenant?—R. Oui.

Q. Y a-t-il eu des allocations pour la traction dans cette première estimation?—R. Je ne saurais dire; je ne suis pas certain qu'il y en ait eu.

Q. Mais, si vous essayez de vous en souvenir, pouvez-vous vous rappeler le fait qu'on a découvert cela plus tard, et que vous avez dû y porter remède?—R. C'est possible, je ne m'en souviens pas, cependant.

Q. Comment?—R. Je ne m'en souviens pas.

Q. Vous rappelez-vous que M. Doucet a attiré votre attention sur le fait, et vous a dit que s'il n'y était pas porté remède vous seriez à la merci des entrepreneurs dans leurs réclamations pour la traction?—R. Je me rappelle l'affaire de la traction de trains, et je m'imagine que c'était avant que l'estimation eut été préparée, mais je ne suis pas certain de la date.

Q. On me dit que c'était subséquent aux estimations, et que rien n'a été prévu dans les estimations pour la traction?—R. Ceci, je n'en suis pas certain, je ne me souviens pas.

Q. Ceci va peut-être rafraîchir votre mémoire, M. Lumsden. Vous dites que vous vous rappelez l'affaire de la traction?—R. Oui.

Q. C'était naturellement après que les entreprises eurent été adjugées?—R. Oui.

Q. Eh bien, alors, si c'était après l'adjudication des entreprises, il faut que cela ait été longtemps après les estimations?—R. Pas nécessairement.

Q. Mais vous n'avez pas adjugé vos entreprises, M. Lumsden, avant d'avoir remis vos estimations?—R. Je sais ce dont vous parlez actuellement. Si vous parlez des estimations produites quand les entreprises ont été adjugées—

Q. Bien avant l'adjudication des entreprises?—R. C'étaient les estimations produites au moment où les entreprises ont été adjugées et couvrant ces entreprises.

Q. Dans les estimations que vous avez adressées au gouvernement, elles lui ont été adressées longtemps avant l'adjudication des entreprises, n'est-ce pas?—R. Non, je ne le crois pas. Les estimations dont je parle, je ne pense pas qu'elles l'aient été. Je crois que c'est après que l'entreprise eut été adjugée. Je parle de l'estimation d'environ \$114,000,000. Je ne me rappelle pas le chiffre exact.

Par M. Macdonald:

Q. Avez-vous fait une estimation des quantités et tout cela avant que le contrat n'eût été demandé et les soumissions demandées pour chaque entreprise?—R. Oui; j'ai pensé que vous parliez tout le temps des estimations que j'ai adressées au gouvernement.

Par M. Smith:

Q. Alors, vous avez fait une estimation des quantités avant l'adjudication d'aucune entreprise?—R. Oui.

M. LUMSDEN.